

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 10 MARS 2020 A 19H00

Convocations, distribution et affichage du 18 février 2020

L'an deux mil vingt, le dix mars à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de BULLES, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Madame MASSET Sylvie, Maire.

ETAIENT PRESENTS : Sylvie MASSET (procuration de Florence BEEUWSAERT), Lydie VASSEUR (Procuration de Christelle VERMEULEN), Delphine BRIDOT, Jacques LOUIS (procuration de Anne LETOCART), Laurent VAN COILLIE, Didier MATHYS, Evelyne GENEST (procuration de Christophe LHERMITTE), Véronique BRETON.

ABSENTE EXCUSEE : Christelle VERMEULEN (procuration à Lydie VASSEUR) Florence BEEUWSAERT (procuration à Sylvie MASSET), Anne LETOCART (procuration à Jacques LOUIS), Christophe LHERMITTE (procuration à Evelyne GENEST) et Stéphane PIOT

ABSENT NON EXCUSE : Ludovic DELVAL

Soit 8 présents et 12 votants

DESIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE,

Madame Lydie VASSEUR est secrétaire de séance.

SIGNATURE DES COMPTES-RENDUS DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 FEVRIER 2020 ET DU 3 MARS 2020

Les membres du Conseil Municipal signent les comptes rendus de la réunion du 7 février 2020 et du 3 mars 2020

I – COMPTE ADMINISTRATIF 2019 COMMUNE

Madame le Maire cède la place à Madame BRIDOT Delphine, plus jeune de l'assemblée pour donner lecture du compte administratif 2019 et sort de la salle.

Le Conseil Municipal approuve le compte administratif 2019 qui peut se résumer ainsi :

Fonctionnement :

DEPENSES :	501 341.30€
RECETTES :	991 494.37 €
EXCEDENT :	490 153.07 €

Investissement :

DEPENSES :	220 417.46 €
RECETTES :	532 298.18 €
EXCEDENT	311 880.72 €

***Vote pour à l'unanimité sauf au chapitre 012 Charges du personnel 1 abstention
(MATHYS Didier)***

II – COMPTE DE GESTION 2019 COMMUNE

Le Conseil Municipal approuve le compte de gestion 2019 du Percepteur qui présente des résultats identiques au compte administratif 2019 de la commune.

Vote pour à l'unanimité

III – AFFECTATION DE RESULTATS COMMUNE

Le Conseil Municipal, considérant les résultats du compte administratif 2019 décide les affectations suivantes au Budget Primitif 2020:

Compte 001 investissement recette : 311 880.72 €

Compte 002 fonctionnement recette : 490 153.07 €

Considérant que l'excédent d'investissement est suffisant au besoin de financement des restes à réaliser décide de ne rien inscrire au compte 1068 investissement recette.

Vote pour à l'unanimité

IV- QUESTION DIVERSES

Aucune question diverse n'est évoquée par les membres du Conseil.

Séance levée à : 19H18

La secrétaire de séance
VASSEUR Lydie

Le Maire
MASSET Sylvie

Signatures des membres présents et remarques éventuelles.

BRIDOT Delphine	
MATHYS Didier	
VAN COILLIE Laurent	
GENEST Evelyne	
LOUIS Jacques	
BRETON Véronique	